Image not found or type unknown

Scission de copropriete sous administration provisoire

Par **aliceaaa**, le **06/03/2015** à **11:17**

bonjour
je souhaite obtenir l'aide des membres afin de nous permettre de prendre une bonne decision
le contexte
nous sommes 1 petite copropriete qui a ete mise sous administration provisoire (au titre de l'article 29.1 de la loi de 1965), à la demande de 2 locataires qui representent 15% des parties communes
nous avons fait appel car nous n'avons aucune difficulté à notre avis

notre demande
pourriez vous nous conseiller afin que nous obtenir la scission de nos deux batiments (A et B totalement independants), dont les differents copropriétaires ne veulent plus rester ensembles dans une meme copropriete et sachant qu'il n y a plus d'ag?

cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés